



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

LICENCE L3

2022-2023

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
ORGANISATION DE LA FORMATION	7
SERVICE DE LA SCOLARITÉ	11
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Professorat des écoles » / MODALITÉS	13
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Professorat des écoles » / SEMESTRE 5	16
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Professorat des écoles » / SEMESTRE 6	18
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Lien social » / MODALITÉS	23
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Lien social » / SEMESTRE 5	26
ÉTUDES EN L3 - Parcours « Lien social » / SEMESTRE 6	30



UFR DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DIRECTRICE DE L'UFR ————— Cécile LEFÈVRE

TROIS DÉPARTEMENTS



SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ————— Erwan DIANTEILL



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Éric RODITI et Stéphanie RUBI



SCIENCES DU LANGAGE

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ————— Geoffrey SOCKETT



DÉPARTEMENT DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Éric RODITI et Stéphanie RUBI

RESPONSABLES DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ————— Laëtitia BOULC'H (PE)
et Régis REVENIN (LS)

RESPONSABLE L1 ————— Laetitia BOULC'H

RESPONSABLE L2 ————— Mariam HASPEKIAN

RESPONSABLE L3

Parcours « Professorat des écoles » ————— Morgane BEAUMANOIR-SECQ

RESPONSABLE L3

Parcours « Lien social, éducation, formation » ————— Régis REVENIN

RESPONSABLE L3

Parcours « Interventions dans les secteurs
éducatifs, de la formation, du travail social et de
la santé » (enseignement entièrement à distance) ————— François-Xavier BERNARD



UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
UFR DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Campus Saint-Germain-des-Prés
45, rue des Saints-Pères, 75006 PARIS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

OBJECTIFS, DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS, PARCOURS DE LA LICENCE

Les Sciences de l'éducation ont pour objet commun d'étudier et de conduire des recherches sur les processus éducatifs, les contextes d'enseignement-apprentissage et de formation qu'elles cherchent à éclairer à l'aide de différentes disciplines.

Une formation en Sciences de l'éducation prépare à des métiers qui se situent dans le secteur de l'éducation et de la formation (enseignement en école maternelle ou élémentaire, formation d'adultes, métiers du domaine périscolaire, dont l'animation et l'accompagnement scolaire) mais également à des métiers qui se situent au croisement de ce champ, comme les professions du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de la santé. Le domaine de la recherche en éducation est également un débouché.

La Licence de Sciences de l'éducation d'Université Paris Cité répond à la diversité du champ d'étude et des orientations professionnelles de l'éducation et de la formation en proposant :

- des choix au sein des enseignements pour offrir aux étudiant.e.s une première spécialisation permettant des visées préprofessionnelles ou professionnelles à la sortie de la L3 ;
- une formation générale qui prend en compte la diversité des disciplines et des compétences relatives à l'éducation et à la formation, et qui permet aux étudiant.e.s de parfaire leur projet professionnel ; elle contribue à la mise en place de passerelles offrant aux étudiant.e.s un choix ouvert lors de la poursuite d'études en Master, au sein des différents parcours du Master mention « Sciences de l'éducation » (comme le Master « Recherche »), ou dans les Masters MEEF « Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation » dont l'Université Paris Cité est partie prenante (notamment le Master MEEF « Encadrement éducatif » à destination des futur.e.s CPE).

La Licence de Sciences de l'éducation de UPC propose trois parcours :

- **Professorat des écoles (PE) ;**
- **Lien social, éducation et formation (LS) ;**
- **Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du travail social et de la santé (modalité intégralement à distance).**

ORGANISATION ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'année est organisée en deux semestres comprenant chacun douze semaines d'enseignements. Le volume horaire annuel de cours s'élève à 468 heures pour le parcours « Professorat des écoles PE » (20 heures/semaine) et à 430 heures pour le parcours « Lien social, éducation et formation LS » (18 heures/semaine). S'ajoute à cela un important volume horaire hebdomadaire consacré au travail personnel, ainsi qu'un stage obligatoire de 70h (un second stage optionnel de 50h est fortement recommandé, notamment pour les étudiant.e.s du parcours LS) :

- Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le parcours « Professorat des écoles » (PE) doivent effectuer un stage de 70h dans un établissement scolaire et rédiger un rapport de stage.
- Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le parcours « Lien social, éducation et formation » (LS) doivent aussi effectuer un stage. Celui-ci, en lien avec l'un des domaines d'intérêt de l'étudiant.e, constitue un élément favorisant la réussite du mémoire (la rédaction d'un mémoire est obligatoire dans le parcours en L2 comme en L3).
- Pour le parcours entièrement à distance, l'organisation et les modalités pédagogiques sont spécifiques (se reporter à la rubrique dédiée à ce parcours en fin de brochure).

Les parcours PE et LS sont hybrides : chaque CM est réalisé à distance et relié à un enseignement en travaux dirigés (TD) en présence. Pour chaque CM réalisé à distance, des supports variés sont proposés aux étudiant.e.s (cours rédigés, capsules vidéos, diaporamas sonorisés, mise en ligne d'articles scientifiques).

ORGANISATION DE LA FORMATION

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Une année universitaire se compose de deux semestres, chaque semestre se compose de douze semaines de cours et d'une semaine dite de « rattrapage » permettant aux enseignants qui n'auraient pas pu assurer un cours dans les douze premières semaines de le rattraper en semaine 13 (NB : soyez donc bien attentives et attentifs à ces informations en cours d'année !).

Si vous n'avez pas validé votre année, des examens de rattrapage sont organisés mi-juin (durant deux semaines, la deuxième et la troisième semaines de juin en général ; un planning précis vous sera communiqué en temps voulu ; NB : ne prévoyez donc rien pendant cette période !).

ORGANISATION DES ÉTUDES

LES CRÉDITS EUROPÉENS ECTS

Afin de faciliter la mobilité internationale des étudiant.e.s, les diplômes sont organisés dans un objectif de cohérence avec la construction de l'espace européen d'enseignement. Un système de crédits capitalisables a ainsi été mis en place : les ECTS (European Credit Transfer System).

Il repose sur la traduction en crédits de la somme que représente une année complète d'études, soit 30 crédits pour un semestre, et 60 crédits pour une année universitaire.

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

La présence et l'assiduité en TD sont obligatoires. Néanmoins, si vous ne pouvez assister à un ou plusieurs TD, il faut demander pour le semestre une dispense d'assiduité (DA), cours par cours, ou pour l'ensemble du semestre.

Les demandes de dispense d'assiduité sont examinées et accordées (ou non) par la ou le responsable de la formation. Pour la L3 PE, il faut s'adresser à Madame Beaumanoir-Secq ; pour la L3 LS, à M. Revenin.

Le formulaire vierge est à demander auprès de la scolarité. Il est aussi en ligne sur Moodle. La demande doit être réalisée par mail, impérativement accompagnée des pièces justifiant de l'une des situations suivantes : activité professionnelle, charge de famille, contraintes de soins, responsabilités dans la vie universitaire, engagement dans plusieurs cursus universitaires, sportif/sportive de haut niveau. Aucune dispense d'assiduité n'est accordée pour convenances personnelles. La demande doit être effectuée en début de semestre. Aucune demande en cours de semestre ne sera acceptée.

L'étudiant.e dispensé.e d'assiduité pour un ou des enseignements doit obligatoirement valider le ou les enseignements en question. La dispense d'assiduité ne dispense pas d'évaluation. L'étudiant.e dispensé.e d'assiduité doit ainsi « se libérer » (en posant un congé par exemple) pour passer les évaluations dans le cadre du contrôle continu.

DISPENSE DE VALIDATION D'ACQUIS

Si un.e étudiant.e a déjà suivi et validé un enseignement dans un cursus antérieur, il est possible d'en demander la validation d'acquis. Il faut alors adresser au/à la responsable pédagogique du parcours (PE ou LS) un dossier de demande de dispense pour validation d'acquis, qui contient les pièces justificatives nécessaires (synopsis du cours déjà suivi et validé + résultats obtenus notamment).

Si la commission pédagogique émet un avis favorable, l'enseignement en question est validé par validation d'acquis (VAC).

Afin de faciliter la mobilité internationale des étudiant.e.s, les diplômes sont organisés dans un objectif de cohérence avec la construction de l'espace européen d'enseignement. Un système de crédits capitalisables a ainsi été mis en place : les ECTS (European Credit Transfer System).

Il repose sur la traduction en crédits de la somme que représente une année complète d'études, soit 30 crédits pour un semestre, et 60 crédits pour une année universitaire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances de la Licence de Sciences de l'éducation de UPC fonctionne uniquement en contrôle continu. Ce qui signifie que toutes les UE sont validées sur le temps de cours (CM ou TD), pendant les 12 semaines du semestre, éventuellement au cours de la 13e semaine dite « de rattrapage ».

COMPENSATION

La licence s'acquiert par la validation de chaque semestre (les semestres ne se compensent pas entre eux). Pour valider son semestre, il faut impérativement réunir les deux conditions suivantes (cumulatives) :

- obtenir la moyenne (10/20) aux blocs « UE fondamentaux » du semestre 1 ET du semestre 2.
- obtenir la moyenne (10/20) aux deux semestres.

Les moyennes sont calculées sur la base des notes pondérées par les coefficients. Il y a compensation des notes entre les UE d'un même bloc. Il y a compensation des notes entre les blocs, sauf pour le bloc « UE fondamentales » qui ne peut être compensé par les autres blocs.

Si l'étudiant.e ne remplit pas les deux conditions mentionnées ci-dessus, il/elle ne peut valider son semestre, mais il/elle a le droit à une seconde chance, c'est-à-dire qu'il/elle est autorisé.e à passer les épreuves dites de « rattrapage » (2nde session de juin).

CAPITALISATION ET CONSERVATION DES NOTES

Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont définitivement acquises et capitalisables. L'acquisition d'une UE entraîne l'acquisition des ECTS correspondants. Une note supérieure ou égale à 10/20 est définitivement capitalisable : elle ne peut pas être améliorée. Il en va de même pour une note inférieure à la moyenne mais compensée en fin de semestre par de meilleurs résultats dans d'autres UE.

Le semestre acquis est capitalisable.

Une UE validée est définitivement acquise et donc conservée sans limite de temps. Il en est de même pour la validation d'un semestre.

La note d'un enseignement constitutif appartenant à une UE non validée dans son ensemble ne peut être gardée d'une année à l'autre. Il est donc dans l'intérêt de l'étudiant.e de valider tous les enseignements d'une même UE pour le même semestre

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- **Règlement intérieur d'Université Paris Cité**
- **Modalités générales de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences**
- **Réglementation des examens**

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Campus Saint-Germain-des-Prés
Bureau J 429 – Bâtiment Jacob – 4^e étage
45 rue des Saints Pères - 75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés (ligne 4)

RER : Saint-Michel (ligne B/ligne C)

Bus : 39, 95, 86, 63 ou 87

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au jeudi – de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

En fonction du contexte sanitaire,
les jours d'accueil du public sont
suceptibles de changer

Cheffe de la scolarité :

Clotilde AKPEMADO

clotilde.akpemado@u-paris.fr

responsable-scolarite-shs@parisdescartes.fr

Gestionnaire de scolarité :

Anne-Laure DUBREUIL :

anne-laure.dubreuil@u-paris.fr

01 76 53 35 19

Référent outils et procédures :

Jean-Baptiste LAURENT :

jean-baptiste.laurent@u-paris.fr

01 76 53 34 73

RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UFR SHS

BUREAU ERASMUS, BCI & PROGRAMMES BILATÉRAUX

Campus Saint-Germain-des-Prés

Bureau J 428 – Bâtiment Jacob – 4^e étage
45 rue des Saints Pères - 75006 PARIS

Lynda AMANI

international.shs@parisdescartes.fr

01 76 53 35 15

Svetlana GILLOT

international.shs@parisdescartes.fr

Pour plus de renseignements sur les échanges
internationaux consultez la page :

<https://shs.u-paris.fr/international/partir-a-international/>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022/2023

1^{ER} SEMESTRE 2022 :

Cours : du 19 septembre au 7 décembre

Vacances de Toussaint : du 31 octobre au 5

novembre Vacances de Noël : du 19 décembre au

2 janvier Semaine de rattrapage : du 3 au 7

janvier

2^{ÈME} SEMESTRE 2023 :

Cours : du 23 janvier au 22 avril

Vacances d'hiver : du 27 février au 4 mars

Vacances de Printemps : du 24 avril au 8 mai

Semaine de rattrapage : du 9 au 13 mai

LICENCE 3

SEMESTRE 5/6

LICENCE 3 - PARCOURS « Professorat des écoles » (PE)

CONTENUS ET OBJECTIFS

Ce parcours propose une formation spécifique en Sciences de l'éducation où les questions de l'enseignement et des apprentissages, en particulier scolaires, sont abordées selon une approche pluridisciplinaire. Les étudiant.e.s sont initié.e.s aux didactiques des disciplines fondamentales à l'école primaire (mathématiques, français, sciences et technologie), ainsi qu'aux questions actuelles dans le domaine de l'évaluation scolaire. Ils/elles bénéficient d'enseignements en liens étroits avec ceux de didactiques, permettant un approfondissement disciplinaire en mathématiques et en français. La formation vise en particulier une bonne compréhension des spécificités du métier d'enseignant.e et de la relation pédagogique, ainsi que des questions plus globales concernant l'enseignement, comme celles des méthodes, de l'intégration de tou.te.s les élèves, de l'égalité des chances, etc.

Un stage obligatoire, dans une école ou dans un établissement public ou privé du secteur éducatif ou en relation avec ce secteur, permettra aux étudiant.e.s de se pré-professionnaliser et d'affiner leur projet professionnel. Des enseignements contribueront à préparer ce stage.

Les étudiant.e.s devront rédiger un rapport de stage ; ils/elles seront également préparé.e.s à la rédaction de ce rapport.

POURSUITE D'ÉTUDES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Ce parcours s'adresse particulièrement à des étudiant.e.s dont le projet professionnel est l'enseignement primaire et qui souhaitent intégrer un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ). L'un des objectifs de ce parcours est de continuer de former de solides candidat.e.s pour qu'ils/elles puissent accéder aux métiers de l'enseignement.

De manière complémentaire, la diversité des enseignements proposés offre aux étudiant.e.s les moyens effectifs d'affiner ou de modifier leur projet professionnel dans le secteur de l'éducation et de la formation. Il convient donc également à des étudiant.e.s qui, à l'issue de la L3, envisageraient de poursuivre en Master. En envisageant cette poursuite d'études, les étudiant.e.s peuvent envisager des perspectives dans l'encadrement et la formation continue. Enfin, ce parcours peut également intéresser des étudiant.e.s souhaitant se professionnaliser pour, dès la sortie de la Licence, être capables d'exercer dans l'encadrement périscolaire au sein de l'école primaire, dans des dispositifs d'aide aux devoirs au sein de municipalités ou d'associations.

Pour toutes les formes de poursuites d'études mentionnées ci-dessus, l'Université Paris Cité propose des formations, articulées avec le parcours de Licence « Professorat des écoles ».

Ce parcours permettra une orientation privilégiée au sein :

- des INSPÉ ;
- des Masters en Sciences de l'éducation « Coopération internationale en éducation et formation » ou « Cadres et consultants en formation continue » par exemple.

Responsable pédagogique du parcours PE de la L3 : Morgane Beaumanoir-Secq

**TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PARCOURS
« Professorat des écoles »**

1er semestre de la L3 – Semestre 5 de la Licence - 30 ECTS

L3 S5 - BLOC UE FONDAMENTALES (TROIS COURS OBLIGATOIRES [*])	ECTS/ COEF
- UE Didactique du français	6
- UE Didactique des mathématiques	6
- UE Numérique et éducation	3
L3 S5 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRES (DEUX COURS AU CHOIX PARMIS LES TROIS SUIVANTS + STAGE OBLIGATOIRE)	
- UE Pratiques scolaires d'évaluation	3
- UE Interactions et apprentissages	3
- UE Didactique des sciences	3
- Stage de 70h + préparation au stage (obligatoires)	3
L3 S5 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRE (UN COURS AU CHOIX)	
- 1 UE de l'itinéraire LS ou 3e choix parmi les UE complémentaire PE	3
L3 S5 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (UN COURS D'ANGLAIS OBLIGATOIRE)	
- UE Anglais	3

NB : Tous les cours, sauf l'anglais et le mémoire, sont en modalité hybride : les cours magistraux ont lieu à distance et les travaux dirigés en présence.

2nd semestre de la L3 – Semestre 6 de la Licence - 30 ECTS

L3 S6 - BLOC UE FONDAMENTALES (DEUX COURS OBLIGATOIRES + RAPPORT DE STAGE)	ECTS/ COEF
- UE Didactique du français	6
- UE Didactique des mathématiques	6
- Rapport de stage	3
L3 S6 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRES (DEUX COURS AU CHOIX PARMIS LES TROIS SUIVANTS)	
- UE Pratiques scolaires d'évaluation	3
- UE Psychologie de l'éducation et de la formation	3
- UE Handicap et enseignements scolaires	3
L3 S6 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRE (1 COURS AU CHOIX)	
- 1 UE du parcours LS ou le 3e choix parmi les UE complémentaires PE	3
L3 S6 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (UN COURS D'ANGLAIS OBLIGATOIRE)	
- UE Anglais	3
L3 S6 - UE OPTIONNELLE (1 AU CHOIX)	
- Cours proposé par le biais du partenariat avec les écoles de travail social	3
- Autre cours parmi les complémentaires PE ou LS	3
- Stage complémentaire de 50h (en plus du stage obligatoire)	3

NB : Tous les cours, sauf l'anglais et le mémoire, sont en modalité hybride : les cours magistraux ont lieu à distance et les travaux dirigés en présence.

L3 / S5 – BLOC UE FONDAMENTALES : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

12 ECTS -

Ce bloc est composé de 3 UE Obligatoires comprenant chacun un cours et un TD obligatoires.

Il marque la spécificité du parcours en prolongeant le travail en didactiques des disciplines fondamentales à l'école primaire (mathématiques, français, sciences et technologie). Il comporte des enseignements, en liens étroits avec ceux de didactiques, permettant un approfondissement disciplinaire en mathématiques et en français.

UE DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

Responsable : Morgane BEAUMANOIR-SECQ

24h de Cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectif : les cours de didactique du français permettront tout au long des trois années de la licence d'étudier les différents domaines de la didactique du français et leur relation : l'oral, la lecture, l'écriture, l'étude de la langue. Des grands repères du cycle 1 au cycle 3 seront abordés. La théorie sera mise en lien avec des cas concrets et des exemples d'activités et de productions d'élèves à analyser.

Contenu : chaque semestre, un focus particulier sera réalisé : expression orale et développement du lexique, décodage en lecture et compréhension de texte, acquisition de l'orthographe et de la grammaire, maîtrise du geste graphique et rédaction de textes.

Modalité : hybride.

Évaluation : différents exercices tout au long des séances et une évaluation terminale sur table en fin de semestre.

UE DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

Responsable : Mariam HASPEKIAN

24h de cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Enseignement et apprentissage des nombres entiers et des opérations arithmétiques Numération, algèbre et résolution de problèmes.

Objectif : étudier l'enseignement et l'apprentissage des nombres entiers et des opérations à l'école primaire. À travers cette étude, aborder des concepts fondamentaux de la didactique des mathématiques. Répondre à des préoccupations préprofessionnelles ou professionnelles des étudiant·e·s.

Contenu : apports théoriques, et analyses de nombreuses situations d'enseignement et productions d'élèves, en lien avec des recherches récentes menées en didactique des mathématiques. Faire des mathématiques autrement. Revoir, acquérir des compétences fondamentales en vue d'une inscription dans un Master préparant aux métiers de l'enseignement.

Modalité : hybride

Évaluation : épreuve terminale couplée à la note de TD.

UE NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION

Responsable : Emmanuelle VOULGRE

6h de cours & 12h de TD – 3 ECTS –

Objectif : le cours doit permettre de questionner l'apport des technologies du numérique et de l'ingénierie pédagogique au service de la production d'écrits, particulièrement en primaire.

Contenu : découvrir des applications logicielles pour l'enseignement.

Modalités pédagogiques : lectures scientifiques et professionnelles, activités individuelles avec les technologies du numérique et réflexions collectives.

Évaluation : validation des activités réalisées en CM et présentation de mini-projets en TD.

L3 / S5 – BLOC UE COMPLÉMENTAIRES

6 ECTS -

2 UE AU CHOIX PARMIS 3 + STAGE

UE PRATIQUES SCOLAIRES D'ÉVALUATION

Responsable : Christophe BLANC & Marc VANTOUROUT

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : par un exposé des recherches sur l'évaluation scolaire et sur les évaluations à grande échelle (évaluations nationales, internationales), ce cours a pour but de porter un regard critique sur ces différentes pratiques d'évaluation, de mieux cerner ce qu'on entend par évaluer, mesurer ou encore noter.

Contenu : thèmes abordés :
- pratiques d'évaluation en classe, notation ;
- mesure en éducation, évaluations à grandes échelles (évaluations nationales, internationales).

Évaluation : travail personnel intermédiaire, devoir sur table de fin de semestre.

UE INTERACTIONS ET APPRENTISSAGES APPRENDRE DANS L'INTERACTION

Responsable : François-Xavier BERNARD
18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : l'enjeu de ce cours est d'introduire les principales problématiques et théories en jeu dans l'étude des interactions à visée d'apprentissage. Il vise également à susciter la réflexion sur l'analyse des interactions comme démarche pour étudier des processus de construction des connaissances. Différents types de situations éducatives mettant en jeu des interactions interindividuelles seront étudiés.

Contenu : interactions communicatives, interactionnisme social, tutorat, collaboration/coopération.

Modalité : cours, étude de situations et de textes.

Évaluation : contrôle continu avec devoir sur table terminal.

UE DIDACTIQUE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Responsable : François-Xavier BERNARD & Olivier GRUGIER
18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : ce cours d'initiation à la didactique des sciences et des techniques vise le questionnement des contenus scientifiques et technologiques et l'élaboration d'outils d'analyse des activités de diffusion et d'appropriation des sciences et

des technologies en contextes scolaires et non scolaires.

Modalité : les séances qui privilégieront une approche inductive, examineront et discuteront les situations éducatives, leurs contenus et leur communication au regard des apports théoriques.

Évaluation : épreuve terminale et contrôle continu (analyse de documents et production personnelle)

UE STAGE PRÉPARATION

Responsables : Mariam HASPEKIAN & Morgane BEAUMANOIR-SECQ
4h de cours – (hors stage de 70h) –

Évaluation sans note mais validation nécessaire pour l'obtention du semestre.

Cette UE est constituée de 2 cours, d'un stage obligatoire de 70 h et d'un accompagnement (4h) du travail à effectuer autour du stage par un-e enseignant-e - référent-e de l'université.

Objectif : ce stage obligatoire de 70h, dans une école ou dans un établissement public ou privé du secteur éducatif ou en relation avec ce secteur, vise à permettre aux étudiant-e-s de se préprofessionnaliser et d'affiner leur projet professionnel.

Il donnera lieu à un rapport de stage à rendre au semestre 6 qui vise à développer une ou plusieurs questions que se pose l'étudiant-e ainsi que ce qui a été observé et analysé pour répondre à ces question(s), en lien avec les savoirs acquis en sciences de l'éducation. Le travail au 1er semestre consiste à trouver un sujet, un binôme, un début de méthodologie, un lieu de stage, un enseignant-référent en lien avec son sujet et à faire signer ses conventions.

Modalité : deux cours et un accompagnement (4h) par un-e enseignant-e référent-e de l'université pour préparer le stage. Travail pour définir un sujet d'observation

Évaluation : cette UE est validée sans note par la remise du projet de stage et la signature des conventions.

L3 / S5 – BLOC UE COMPLÉMENTAIRE / OUVERTURE :

24h de Cours & 12h de TD – 3 ECTS –

1 UE au choix dans le bloc complémentaire ci-dessus ou le bloc complémentaire parcours LS.

L3 / S5 – BLOC UE TRANSVERSAUX

3 ECTS –

UE ANGLAIS

Responsable : Natalia ARMENIA

18h de Cours – 3 ECTS –

Objectif : le cours d'anglais pour L3 en Sciences de l'éducation a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. Les étudiant.e-s seront réparti.e-s en groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire-confirmé) déterminés par un test de positionnement en début d'année universitaire. Cela favorisera un apprentissage optimal en fonction du niveau de départ. Les cours aborderont des thématiques et problématiques différentes pour chaque groupe, toujours liées aux sciences de l'éducation dans le monde anglophone. La variété des supports permettra d'enrichir le lexique spécifique à l'éducation, ainsi que de réviser, consolider et perfectionner les bases linguistiques.

L'oral sera abordé sous l'angle de la communication avec des compréhensions audio et vidéo, des présentations orales, et des mises en situation adaptées au niveau des étudiants. À l'écrit, l'étude régulière de documents relatifs à l'éducation dans les pays anglo-saxons permettra d'acquérir le lexique et les structures grammaticales formelles adaptés à la Licence, qui seront ensuite mis en pratique dans des exercices de rédaction. La difficulté des supports et des tâches sera adaptée à chaque groupe de niveau.

Évaluation : Contrôle continu. Les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale et des exercices ponctuels. Un devoir sur table formalisera l'évaluation en fin de semestre.

Bibliographie :

- MURPHY R., *English Grammar in Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

S'inscrire obligatoirement dans l'un des cours d'anglais organisés par le département (dispense exclusivement accordée aux titulaires d'un L2 d'anglais sur présentation du justificatif).

PARCOURS « ENSEIGNEMENT ET PROFESSORAT DES ÉCOLES »

L3 / S6 – BLOC UE FONDAMENTALES : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Ce bloc est composé de trois UE obligatoires comprenant chacun un cours et un TD obligatoires.

Il marque la spécificité du parcours en prolongeant le travail en didactiques des disciplines fondamentales à l'école primaire (mathématiques, français, sciences et technologie). Il comporte des enseignements, en liens étroits avec ceux de didactiques, permettant un approfondissement disciplinaire en mathématiques et en français.

UE DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

Responsables : Laetitia BOULC'H & Ingrid DUPLAQUET

18h de Cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectif : il s'agit de faire état des connaissances actuelles sur la nature des habiletés requises dans la compréhension d'un texte et la production écrite aux cycles 2 et 3, sur leur maîtrise par les élèves et sur les stratégies pédagogiques qui s'y rattachent.

Contenu : quatre thèmes différents seront abordés : la compréhension de texte, les différents types de textes, la littérature jeunesse et la production écrite de textes

Modalités pédagogiques : cours, étude d'exercices, de manuels et de productions d'élèves.

Évaluation : contrôle continu, devoirs sur table et rendez-vous avec l'enseignant.e référent.e UPC pour l'encadrement du stage et du mémoire (LS) / pour l'encadrement du stage et du rapport de stage (PE).

UE DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

Responsable : Sophie GOBERT

18h de Cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectif : ce cours propose d'initier les étudiant.e-s aux approches en didactique des

mathématiques et en psychologie cognitive concernant les apprentissages numériques liés à la multiplication et à la division, et la proportionnalité, ainsi que les apprentissages géométriques autour de la symétrie axiale.

Modalités : hybride (CM à distance, TD en présentiel).

Évaluation : devoir à distance en mi-semester. Devoir final en présentiel sur table sans document.

Bibliographie :

- ERMEL (2005), *Apprentissages numériques et résolution de problèmes CM1*, Éditions Hatier.
- ERMEL (2006), *Apprentissages géométriques et résolution de problèmes cycle 3*, Éditions Hatier.

UE RAPPORT DE STAGE

Responsable : Mariam HASPEKIAN & Morgane BEAUMANOIR-SECQ
6h de Cours – 3 ECTS –

Cette UE, en lien avec le stage effectué de 70h, est constituée ce semestre de 3 cours, et d'un accompagnement (6h) par un-e enseignant-e référent-e de l'université à l'écriture du rapport de stage.

Objectif : la rédaction d'un rapport de stage qui dépasse la simple description vise à permettre à l'étudiant-e de présenter ce que le stage lui a apporté quant à sa connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire, du métier des différents acteurs, des situations éducatives, etc. En développant particulièrement une ou plusieurs questions que se pose l'étudiant-e quant à l'établissement (ou autre lieu) dans lequel il a été accueilli, ainsi que ce qui a été observé pour répondre à ces questions, le rapport montre la capacité de l'étudiant-e à mobiliser des savoirs acquis en sciences de l'éducation.

Modalités : trois cours, et un accompagnement (6h) par un-e enseignant-e référent-e de l'université pour l'écriture du rapport.

Évaluation : les étudiant-e-s devront rédiger et remettre un rapport de stage respectant les modalités qui seront présentées.

L3 / S6 – UE COMPLÉMENTAIRES

24h de Cours & 12h de TD – 3 ECTS –
2 UE AU CHOIX PARMIS LES 3 :

UE PRATIQUES SCOLAIRES D'ÉVALUATION

Responsables : Christophe BLANC
18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : dans ce cours, on étudiera les pratiques scolaires d'évaluation (à l'école et au collège), en s'intéressant notamment à la validité des épreuves. Il s'agira de porter un regard critique sur ces pratiques afin de les démystifier.

Contenu :
- définir l'évaluation ;
- validité(s) ;
- didactiques disciplinaires et évaluations, approches psycho-didactiques des évaluations.
- évaluer des compétences ?

Modalités : cours, lecture de textes, mise en oeuvre et analyse de situations d'évaluation.

Évaluation : devoir intermédiaire, mise en pratique et analyse d'évaluations et/ou examen terminal (devoirs sur table).

UE PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Responsable : Jeanne GUIET-SILVAIN
18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : sur le thème général des apprentissages et des interactions entre pairs de l'enfance à l'adolescence, seront abordées des questions psychologiques concernant l'évolution de l'intelligence. Nous étudierons les travaux des auteurs et les sources de la psychologie et de la pédagogie contemporaines. Nous étudierons également la solidarité entre la théorie du développement et la théorie de l'éducation en identifiant les instruments de conscientisation et ceux du développement, et également sur les capacités de l'enfant à agir volontairement dans et sur le monde. Plusieurs auteurs tels Bruner, Piaget, Vygotski, Lautrey, Vergnaud, Wallon (entre autres) formeront la base théorique du cours.

Contenu : évolution des interactions entre pairs, socialisation et construction identitaire, savoir-faire sociaux, milieu de développement.

Modalités : des lectures obligatoires sont exigées dans le cadre de la validation en contrôle continu.

Évaluation : 1 travail sur table, 1 fiche de lecture argumentée.

Bibliographie :

- CRAHAY M.(2010), *Psychologie de l'éducation*, PUF.
- CRAHAY M.,DUTRÉVIS M.(dir.) (2010). *Psychologie des apprentissages scolaires*, De Boeck.
- DELEAU M.& WEIL BARAIS A.(2004), *Les apprentissages scolaires*, Bréal.
- PIAGET J. (1972), *La représentation du monde chez l'enfant*, PUF.
- TOURRETTE C., GUIDETTI M. (2018) ; *Introduction à la psychologie du développement Du bébé à l'adolescent*, Dunod (4e éd).

UE HANDICAP ET ENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Responsable : Elsa KARAMUCKI-SAUVAGE

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : ce cours a pour objectif de venir former le regard de futur-e-s professionnel-le-s de l'éducation sur les questions relatives aux situations de handicap à l'école, en lien avec des pathologies chroniques et ou des troubles divers (cognitifs, psychiques, sensori-moteurs...).

L'objectif direct est que les futur-e-s professeur-e-s des écoles puissent appréhender les situations de handicap à l'école en les comprenant et en adaptant leurs pratiques pédagogiques. Le cours vient présenter l'évolution des trente dernières années sur la définition et la prise en compte du handicap à l'école, passant progressivement d'une logique de déficience à une approche environnementale (situations de handicap). Il vient questionner le traitement institutionnel du handicap ainsi que les problématiques de médicalisation de l'échec scolaire.

Le TD a pour objectif de venir apporter des éléments concrets, pédagogiques et réels sur les situations de handicap à l'école, en les situant toujours dans un contexte social plus large.

Modalités : cet enseignement mobilise des supports très variés. En CM, on alternera des capsules vidéos, des lectures de texte et des pratiques de « serious game » (jeux sérieux). En TD, on mobilisera de manière importante, la discussion de textes, le travail collectif sur des cas pratiques concrets ainsi que des temps d'échange.

Évaluation : trois notes seront produites : devoirs sur table en classe (questions de cours), étude de cas à présenter à l'oral en petits groupes et devoir individuel sous forme d'écriture argumentée.

L3 / S6 – BLOC UE COMPLÉMENTAIRE / OUVERTURE

1 UE AU CHOIX DANS LE BLOC COMPLÉMENTAIRE CI-DESSUS OU LE BLOC COMPLÉMENTAIRE PARCOURS LS

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

L3 / S6 – UE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

UE ANGLAIS

Responsable : Natalia ARMENIA

18h de TD - 3 ECTS –

Objectif : le cours d'anglais pour L3 en Sciences de l'éducation a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. Les étudiant-e-s seront réparti-e-s en trois groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire, confirmé) déterminés par un test de positionnement en début d'année universitaire. Cela favorisera un apprentissage optimal en fonction du niveau de départ.

Les cours aborderont des thématiques et problématiques différentes pour chaque groupe, toujours liées aux sciences de l'éducation dans le monde anglophone. La variété des supports permettra d'enrichir le lexique spécifique à l'éducation, ainsi que de réviser, consolider et perfectionner les bases linguistiques. L'oral sera abordé sous l'angle de la communication avec des compréhensions audio et vidéo, des présentations orales, et des mises en situation adaptées au niveau des étudiants.

À l'écrit, l'étude régulière de documents relatifs à l'éducation dans les pays anglo-saxons permettra d'acquérir le lexique et les structures grammaticales formelles adaptés à la Licence, qui seront ensuite mis en pratique dans des exercices de rédaction. La diversité des supports et des tâches sera adaptée à chaque groupe de niveau.

Évaluation : contrôle continu.

Les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale et des exercices ponctuels. Un devoir sur table formalisera l'évaluation en fin de semestre.

Bibliographie :

- MURPHY R., *English Grammar in Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

UE TRANSVERSALE

24h de TD - 3 ECTS –

L'UE optionnelle est proposée dans tous les parcours de licence et master. La validation se fait à l'issue du second semestre, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire.

Vous pouvez choisir notamment parmi :

1/ STAGE COMPLÉMENTAIRE

Responsable : Mariam HASPEKIAN

Un stage de 50h peut vous permettre de valider l'UE optionnelle. Ce stage doit être réalisé en plus des 70h obligatoires. Il doit être d'une durée minimum de 50h.

Vous devrez rendre à votre responsable d'année : une attestation de fin de stage, ainsi qu'un rapport de 5 à 8 pages présentant la structure, le métier de votre tuteur de stage et les observations et/ou missions que vous aurez réalisées.

2/ AUTRE COURS PARMIS LES COMPLÉMENTAIRES

Cette ECUE vous permet de suivre un cours de L3 parmi les complémentaires du parcours dans lequel vous n'êtes pas inscrit.

Attention à ne pas choisir un cours optionnel qui serait aux mêmes horaires que vos cours obligatoires.

LICENCE 3

SEMESTRE 5/6

LICENCE 3 - PARCOURS « LIEN SOCIAL » (LS)

CONTENUS ET OBJECTIFS

Ce parcours propose une formation spécifique en Sciences de l'éducation où les questions éducatives et socio-éducatives sont abordées dans une perspective pluridisciplinaire. Le parcours amènera les étudiant.e.s à identifier les enjeux tant sociaux que psychiques de la relation et des pratiques éducatives. Les enseignements dispenseront les savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines qui permettent d'analyser l'éducation dans toutes ses dimensions, avec réflexivité et distanciation, ainsi qu'une connaissance des politiques et des institutions éducatives et socio-éducatives et de leurs publics.

Ce parcours s'adresse :

- à des étudiant.e.s en formation initiale souhaitant s'orienter dans une des professions éducatives (métiers de l'accompagnement à la scolarité, de la formation d'adultes) ou socio-éducatives (métiers de l'intervention sociale, animation socio-culturelle, métiers de la médiation sociale et familiale et de l'insertion sociale et professionnelle, concours pour devenir éducatrice et éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse) ;
- à des étudiant.e.s souhaitant candidater au Master « MEEF Encadrement Éducatif » pour devenir Conseiller/Conseillère principal.e d'éducation (CPE) ;
- à des professionnel.le.s de ces mêmes champs, déjà en activité, souhaitant, par une reprise d'études universitaires, réfléchir à leur pratique professionnelle, en approfondir certains aspects grâce à des apports théoriques et/ou envisager une promotion ou reconversion ;
- à des étudiant.e.s souhaitant se destiner aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en éducation.

Un stage obligatoire de 70h offrira une découverte de terrains à la croisée de l'École et de la Cité, d'institutions socio-éducatives ou de services territoriaux spécialisés. Ce stage, préparé avec encadrement spécifique, jouera un rôle de pré-professionnalisation des étudiant.e.s, notamment dans les métiers d'interface entre l'École et le tissu social associatif local ou encore dans les activités péri-, post- ou socio-éducatives prises en charge dans le cadre des politiques territoriales des communes ou sur le terrain de la politique de la Ville.

POURSUITE D'ÉTUDES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le parcours « Lien social, éducation et formation » permettra une orientation privilégiée vers les Masters professionnels et de recherche suivants :

- le master Sciences de l'éducation « Éducation et formation », avec en particulier le parcours « Encadrement éducatif » (préparant au concours de CPE) ;
- les masters Sciences de l'éducation « Coopération internationale en éducation et formation » et « Cadres et consultants en formation continue » ;
- le parcours « Recherche » du master Sciences de l'éducation « Éducation et formation » ; à plus long terme, après l'obtention d'un Master, ce parcours donne la possibilité de poursuivre en doctorat et de se professionnaliser dans le domaine de la recherche en éducation.

L'entrée dans d'autres masters professionnels, notamment « Ingénierie de l'aide spécialisée à la personne » pourra aussi constituer un débouché pour certain.e.s étudiant.e.s ayant déjà une expérience professionnelle.

Les sorties au niveau de la L3 permettront aux étudiant.e.s une insertion facilitée dans les métiers socio-éducatifs, principalement de la médiation, de l'accompagnement à la scolarité ou dans une formation professionnelle qualifiante, et la présentation des concours de catégories A et B de la Fonction publique. Sont ici concernés tant les métiers de l'enfance que de la formation d'adultes.

Responsable pédagogique du parcours LS de la L3 : Régis REVENIN

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PARCOURS

« Lien social, éducation et formation » (LS)

1er semestre de la L3 – Semestre 5 de la Licence - 30 ECTS

L3 S5 - BLOC UE FONDAMENTALES (TROIS COURS OBLIGATOIRES)	ECTS/ COEF
- UE École et culture	6
- UE Philosophie de l'éducation	6
- UE Méthodes d'enquête	3
L3 S5 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRES (DEUX COURS AU CHOIX PARMIS LES TROIS SUIVANTS + MEMOIRE ET STAGE OBLIGATOIRES)	
- UE Politiques éducatives	3
- UE Psychanalyse et éducation	3
- UE TICE	3
- Mémoire (TER) et stage de 70h (obligatoires)	3
L3 S5 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRE (UN COURS AU CHOIX)	
-- 1 UE du parcours PE ou 3ème choix parmi les UE complémentaire LS	3
L3 S5 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (UN COURS D'ANGLAIS OBLIGATOIRE)	
- UE Anglais	3

NB : Tous les cours, sauf l'anglais et le mémoire, sont en modalité hybride : les cours magistraux ont lieu à distance et les travaux dirigés en présence.

2nd semestre de la L3 – Semestre 6 de la Licence - 30 ECTS

L3 S6 - BLOC UE FONDAMENTALES (TROIS COURS OBLIGATOIRES)	ECTS/ COEF
- UE Anthropologie de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse	6
- UE Histoire de l'éducation	6
- Mémoire et suivi du stage de 70h	3
L3 S6 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRES (DEUX AU CHOIX PARMIS LES TROIS SUIVANTS)	
- UE Genre, éducation et lien social	3
- UE Champs et métiers de l'éducation, du travail social et de la santé (un cours au choix parmi ceux proposés par le biais du partenariat avec les écoles de travail social)	3
- UE Handicap et lien social	3
L3 S6 - BLOC UE COMPLÉMENTAIRE (UN COURS AU CHOIX)	
- 1 UE du parcours PE ou le 3e choix parmi les UE complémentaire LS	3
L3 S6 - ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (UN COURS D'ANGLAIS OBLIGATOIRES)	
- UE Anglais	3
L3 S6 - UE OPTIONNELLE (UN CHOIX PARMIS NOTAMMENT)	
- Champs et métiers de l'éducation, du travail social et de la santé (un cours au choix parmi ceux proposés par le biais du partenariat avec les écoles de travail social)	3
- Autre cours parmi les complémentaires PE ou LS	3
- Stage complémentaire de 50h (en plus du stage obligatoire)	3

NB : Tous les cours, sauf l'anglais et le mémoire, sont en modalité hybride : les cours magistraux ont lieu à distance et les travaux dirigés en présence.

L3/S5-BLOC UE FONDAMENTALES : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

12 ETCS -

Ce bloc est composé de 3 UE obligatoires comprenant chacun un CM et un TD obligatoires.

Il marque la spécificité du parcours en prolongeant l'étude théorique approfondie des questions éducatives, toujours dans une approche interdisciplinaire, et en proposant des ouvertures professionnelles (stage) et de recherche (mémoire).

UE ÉCOLE ET CULTURE – SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

Responsable : Stéphanie RUBI & Laurie GENET

18h de cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectif : comprendre les enjeux scolaires et éducatifs dans les sociétés contemporaines, à la lumière de la diversification de ses contextes culturels (local, national, international) ; travailler la question des frontières entre institution scolaire et société et ses évolutions contemporaines.

Contenu : apports sur la décentralisation des systèmes éducatifs et leurs conséquences sur les établissements scolaires dans différents contextes sociaux ; étude de projets, partenariats, dispositifs centrés sur de nouvelles problématiques scolaires (décrochage, violence, accueil des primo-arrivants, éducation artistique, etc...) ; réflexions sur les curricula nationaux et leurs inflexions locales ; apports en termes de comparaison internationale sur les rapports entre école et société.

Modalité et évaluation : le cours articule 18 heures de cours à distance, et 18 heures de travaux dirigés, et alterne apports magistraux, études de texte, et activités orales et écrites des étudiants, individuellement et par groupe. Il est évalué en contrôle continu (deux devoirs en TD).

Bibliographie :

- FORQUIN J.-C., *École et culture. Le point de vue des sociologues britanniques*, De Boeck, 1989.
- BEN AYED C., *Le nouvel ordre éducatif local*, Armand Colin, 2009.

- DEROUETJ.L., *École et justice*, Métaillié, 1992
- DUBET FX., DURU-BELLAT M., VERETOUT A., *Les sociétés et leurs écoles*, Seuil, 2010.
- CHAUVEL S., *Course au diplôme : qui sont les perdants ?*, Textuel, 2016.
- MOIGNARD B., *L'école et la rue, fabriques de délinquance*, PUF, 2012.
- NETTER J., *L'école fragmentée*, PUF, 2019.
- RUBI S., *Les crapuleuses*, PUF, 2005.

UE PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION

Responsable : Laurence LOEFFEL

18h de cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectifs et contenu : La question qui oriente ce cours est celle des finalités de l'éducation. Par comparaison avec les sciences humaines et sociales de l'éducation, la sociologie, la psychologie ou l'histoire, l'objet propre de la philosophie de l'éducation est en effet celui des finalités : dans quel but éduque-t-on les enfants ? pour former des sujets moraux et rationnels ? Des citoyens concernés par la vie sociale ? Des individus épanouis ? Ces finalités sont-elles compatibles ou contradictoires ?

La question des finalités de l'éducation se pose et s'impose comme objet de la philosophie de l'éducation ainsi que dans l'histoire des idées pédagogiques, dès lors que ces finalités ne vont plus de soi. Pendant des siècles, ces finalités étaient religieuses et non discutées. L'éducation visait à faire un bon chrétien, obéissant et soumis. Avec le déploiement de l'Humanisme de la Renaissance prolongé par l'Humanisme des Lumières au XVIIIe siècle, les finalités de l'éducation entrent en discussion et se formule un nouvel horizon de l'éducation : la liberté. Dans le même temps s'affirme un nouvel idéal éducatif à la fois moral et politique, dont le contenu se confond avec les principes et les valeurs des sociétés modernes.

L'émancipation de l'homme est la finalité privilégiée de l'éducation moderne. C'est à ses formulations les plus marquantes que s'intéresse ce cours en proposant un parcours d'histoire de la philosophie et d'histoire des idées éducatives du XVIIIe au XXe siècle.

Modalité : cours hybride :

- équivalent de deux heures de cours transmis chaque semaine via la plateforme numérique
- travaux dirigés avec l'enseignant le mercredi après-midi pendant neuf semaines.

La lecture et le travail du cours transmis chaque semaine sera indispensable à la compréhension des textes étudiés en TD. Le temps de TD comprendra des moments de reprise sur les points du cours qui auront posé des difficultés aux étudiant.e.s, des discussions à partir de textes, des exposés d'étudiant.e.s et des moments de débat.

Évaluation : contrôle continu. Deux devoirs :

- Un devoir à remettre à une date fixée par l'enseignante comprenant deux types d'exigences : répondre à des questions de cours et expliquer un texte.
- Un devoir en temps limité la dernière séance du semestre.

bliographie :

Ouvrages XVIIIe :

- Condorcet, N. (de), *Cinq Mémoires sur l'instruction publique [1792]*, Paris, Flammarion, 1994 (1er Mémoire).
- Kant, E., *Réflexions sur l'éducation [1803]*, Paris, Vrin, 1977.
- Rousseau, J.-J., *Émile ou de l'éducation [1762]*, Paris, Flammarion, 2009 (livre II).

Ouvrages XIXe :

- Dewey, J., *L'école et l'enfant (réunion d'articles parus à la fin du XIXe siècle)*, Paris, Fabert, 2004.
- Durkheim, E., *L'éducation, sa nature et son rôle, dans Education et sociologie [1922]*, Paris, PUF, 1989.
- Spencer, H., *De l'éducation intellectuelle, morale et physique [1860]*, disponible sur la bibliothèque en ligne gallica.bnf.fr

Ouvrages XXe :

- Blais, M.-C., Gauchet, M., et Ottavi, D., *Conditions de l'éducation*, Paris, Stock, 2008.
- Blais, M.-C., Gauchet, M., et Ottavi, D., *Transmettre, apprendre, Paris*, Stock, 2014.
- Prairat, E., *L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010.
- FREINET C., *L'école moderne française, 1943*, Pour l'école du peuple, 1969
- Rancière, J., *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.
- Reboul, O., *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 1971.
- Reboul O., *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Paris, PUF, 1980.

- Renaut, A., *La fin de l'autorité*, Paris, Flammarion, 2004.
- Riondet, X., Hofstetter, R. et Go, H. L. (dir.), *Les acteurs de l'Éducation Nouvelle au XXe siècle. Itinéraires et connexions*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2018.

UE MÉTHODES D'ENQUÊTE

Responsable : Jeanne GUIET-SILVAIN & Merav SELLAM

6h de cours & 12h de TD – 3 ECTS –

Objectif : le cours permet un approfondissement des techniques de collecte de données en sciences de l'éducation, en particulier la méthodologie de l'entretien et d'observation. Des textes seront donnés à chaque cours avec des questions à commenter.

Évaluation : une évaluation sera portée sur un des textes étudiés pendant le semestre. L'assiduité est comprise dans l'évaluation.

L3 / S5 – BLOC UE

COMPLÉMENTAIRES : 6 ETCS -

2 UE AU CHOIX PARMIS 3 + STAGE

UE POLITIQUES ÉDUCATIVES

Responsable : Jean-François CHESNÉ

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : Comprendre le processus d'acquisition

Contenu : identifier et analyser le cadre des politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse notamment mais pas seulement, en référence à l'État éducateur français. Analyser les évolutions des contextes institutionnels et juridiques des interventions, Décrire et analyser certains dispositifs spécifiques, en lien avec des acteurs à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).

Évaluation : contrôle continu (devoirs sur table et devoir maison).

UE PSYCHANALYSE ET ÉDUCATION

Responsable : Sophie LERNER-SEİ

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : ce cours a pour objet de connaître les apports de la psychanalyse à la compréhension du fait éducatif et de découvrir les représentants de ce courant dans le champ pédagogique et socio-éducatif.

Contenu : un examen de l'histoire des liens entre psychanalyse et éducation depuis le début du XXe siècle permettra de mettre en valeur les apports de S. Freud et du mouvement de la pédagogie psychanalytique, puis ses développements depuis 1945 jusqu'à aujourd'hui, notamment à travers la pédagogie institutionnelle. La question de la relation éducative dans les métiers du lien et celle du groupe seront abordées à partir des recherches du courant clinique d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation et de la formation.

Modalités : Études de cas, apports théoriques et étude de textes en groupe (S. Freud, S. Ferenczi, A. Freud, A. Aichhorn, Oury, Imbert).

Évaluation : travaux écrits ou oraux en contrôle continu.

UE TICE : TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION

Responsable : Emmanuelle VOULGRE
18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : le cours doit permettre de situer différents enjeux des technologies du numériques au service de missions en éducation, formation, travail social et coopération internationale.

Contenu : environnements numériques, réseaux sociaux.

Modalités pédagogiques : Lectures scientifiques et professionnelles, Activités individuelles avec les technologies du numérique et réflexions collectives.

Évaluation : validation des activités réalisées en CM et présentation de mini-projets en TD.

UE MÉMOIRE ET STAGE PRÉPARATION

Responsable : Régis REVENIN
18h de TD (hors stage de 70h) –

Évaluation sans note mais validation nécessaire pour l'obtention du semestre.

ENCADREMENT DU MÉMOIRE (18H)

Trois groupes de mémoires sont constitués suivant le thème choisi/la discipline souhaitée

: sociologie OU genre/histoire OU psychologie.

1/ THÈME « SOCIOLOGIE »

Responsable : Charlotte PARMANTIER

Avertissement : ce cours s'adresse uniquement aux étudiantes et étudiants qui désirent réaliser un mémoire traitant des questions de sociologie.

Contenu et modalités :

Après avoir identifié avec les étudiantes et étudiants des thématiques relatives à l'éducation (au sens large) qui les intéressent et dont ils souhaitent approfondir l'analyse, l'enseignante les accompagne pas à pas, en groupe mais aussi de manière individuelle, dans la réalisation du mémoire: recherches bibliographiques, formulation d'une question de recherche, d'hypothèses, d'une problématique mais aussi découverte des différentes méthodes d'enquêtes sociologiques et choix de celle.s qu'ils souhaitent utiliser puis travail d'enquête de terrain (en lien direct ou non avec le stage) et enfin accompagnement dans la rédaction du mémoire.

Les thématiques retenues par les étudiantes et étudiants peuvent concerner : l'expérience scolaire des élèves (de différents milieux sociaux); parcours scolaires, socialisations familiales, socialisations sportives; scolarité et genre des élèves; culture scolaire et culture juvénile; ; pratiques éducatives à l'école et en dehors; les élèves dans l'établissement scolaire (participation,relations avec les équipes pédagogiques et éducatives...).

Évaluation : La participation aux échanges collectifs sera évaluée de même que le rendu individuel d'une note d'étape rendant compte des premières étapes d'avancée du mémoire. Le rendu du mémoire sera évalué en S6.

2/ THÈME PSYCHOLOGIE -

Responsable : Jeanne GUIET-SILVAIN

Avertissement : ce cours s'adresse uniquement aux étudiantes et étudiants qui désirent réaliser un mémoire traitant des questions de psychologie.

Objectif: suivant un travail d'enquête, de collecte de documents ou de données statistiques, les étudiantes et étudiants qui désirent réaliser un mémoire traitant des questions de psychologie seront accompagnés afin d'assimiler des savoirs faire. Un arbitrage peut avoir lieu entre le sujet proposé par l'étudiant et celui du professeur. Ce sujet pourra être ajusté en fonction des « découvertes » de l'étudiant, fruit de sa fréquentation assidue des bibliothèques.

Contenu : on s'intéresse particulièrement à l'intérêt des questions posées par l'étudiant, ainsi que sa capacité d'observation, de déduction, de présentation (simple et claire) et d'ordonnement des idées. En fonction du sujet, différents plans types peuvent être appliqués. Le travail de terrain proposé sera en relation avec les centres d'intérêt de l'étudiant.e.

Évaluation : écriture et rendu du mémoire.

Bibliographie : textes distribués en cours.

3/ THÈMES « GENRE ET ÉDUCATION » (ÉCOLE/ HORS ÉCOLE) / « HISTOIRE DE L'ÉDUCATION » (ÉCOLE/ HORS ÉCOLE)

Responsable : Régis REVENIN

Avertissement : Ce cours s'adresse uniquement aux étudiant.e.s désirant réaliser un mémoire traitant des questions de genre et de sexualité en éducation (scolaire, extra-scolaire, familiale, etc.). L'approche disciplinaire peut être sociologique ou historique ou sociohistorique.

Objectif : à partir de leurs propres centres d'intérêt et de thématiques/problématiques considérées sous l'angle historique et/ou du genre, les étudiants sont amenés à préciser leur questionnement en fonction des sources disponibles ou des opportunités de terrain. Les étudiants sont accompagnés dans leurs recherches bibliographiques et documentaires, dans la formulation de leurs hypothèses, dans leurs premières réflexions méthodologiques, dans la construction de leur problématique par des échanges au sein du groupe et par des éléments de cours dispensés collectivement, ainsi que lors de séances individuelles pour que chacun.e puisse évoquer plus directement son sujet.

Évaluation : la note du semestre est composée d'une participation sous diverses formes aux échanges collectifs (50%) et du rendu individuel d'un écrit – une note de recherche (TER) –, présentant l'avancée du mémoire (50%).

SEMESTRE 6

Objectif : tout au long du semestre, les échanges au sein du groupe, ainsi que des séances individuelles, doivent permettre de faire le point sur l'avancée du mémoire. Le travail de rédaction du mémoire est également guidé.

Évaluation : la participation au travail collectif (échanges au sein du groupe) reste évaluée, ainsi que la présence, l'assiduité, la régularité dans le travail d'avancée du mémoire, mais l'essentiel de la note du semestre est celle du mémoire individuel rendu en fin de semestre sous sa forme écrite.

STAGE OBLIGATOIRE (70H)

Objectif : le stage obligatoire de 70h, mené dans toute structure éducative ou socio-éducative, vise à permettre aux étudiant.e.s de se pré-professionnaliser et d'affiner leur projet professionnel. Le travail au 1er semestre consiste à trouver un sujet de mémoire (en lien avec le stage le plus souvent), un lieu/une structure de stage et à faire signer sa convention de stage.

Seul.e.s les étudiant.e.s titulaires d'un Diplôme d'État dans les métiers du travail social OU salarié/bénévole dans une structure sociale ou éducative à raison d'au moins 70h par an (avec attestation officielle de la structure) peuvent être dispensé.e.s de stage, sous réserve de l'accord du responsable pédagogique de la L3 LS.

La demande est à formuler dès les premières semaines du premier semestre. Aucune demande ne sera étudiée en cours de semestre ou d'année.

Évaluation : le projet de mémoire est évalué sous la forme d'une note. Le stage n'est pas évalué (pas de note mais une VAC) mais doit néanmoins être validé par une attestation de fin de stage. Il n'y a en LS aucun rapport de stage à écrire.

L3/S5-BLOC UE COMPLÉMENTAIRES / OUVERTURE

24h de cours & 12h de TD-3 ECTS –

1 UE AU CHOIX DANS LE BLOC COMPLÉMENTAIRE CI-DESSUS OU LE BLOC COMPLÉMENTAIRE PARCOURS LS

L3/S5-BLOC UE TRANSVERSAUX : 3 ETCS - UE ANGLAIS

Responsable : Natalia ARMENIA

18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : le cours d'anglais pour L3 en Sciences de l'éducation a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. Les étudiants seront répartis en trois groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire, confirmé) déterminés par un test de placement en début d'année universitaire.

Cela favorisera un apprentissage optimal en fonction du niveau de départ. Les cours aborderont des thématiques et problématiques différentes pour chaque groupe, toujours liées aux sciences de l'éducation dans le monde anglophone. La variété des supports permettra d'enrichir le lexique spécifique à l'éducation, ainsi que de réviser, consolider et perfectionner les bases linguistiques.

L'oral sera abordé sous l'angle de la communication avec des compréhensions audio et vidéo, des présentations orales, et des mises en situation adaptées au niveau des étudiants. À l'écrit, l'étude régulière de documents relatifs à l'éducation dans les pays anglo-saxons permettra d'acquérir le lexique et les structures grammaticales formelles adaptés à la Licence, qui seront ensuite mis en pratique dans des exercices de rédaction. La diversité des supports et des tâches sera adaptée à chaque groupe de niveau.

Évaluation : les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale et des exercices ponctuels. Un devoir sur table formalisera l'évaluation en fin de semestre.

Bibliographie :

- MURPHY R., *English Grammar in Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

S'inscrire obligatoirement dans l'un des cours d'anglais organisé par le département (dispense exclusivement accordée aux titulaires d'un L2 d'anglais sur présentation du justificatif).

L3 / S6 – UE FONDAMENTALES : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

PARCOURS LIEN SOCIAL

Ce bloc est composé de 3 UE obligatoires comprenant chacun un CM et un TD obligatoires.

Il marque la spécificité du parcours en prolongeant le travail d'étude des questions éducatives dans une perspective interdisciplinaire.

ANTHROPOLOGIE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Responsable : Aurélie DOIGNON

18h de cours & 18h de TD – 6 ECTS –

Objectif : ce cours présente un champ disciplinaire : l'anthropologie. Après avoir situé ses origines, et notamment sa place à côté des autres sciences de l'éducation, on montrera la spécificité du regard anthropologique en se focalisant sur les étapes de la constitution d'une anthropologie de l'enfance et de la socialisation dans des sociétés longtemps pensées « sans » (sans écriture, sans histoire, sans État, etc.), à partir d'exemples amérindiens, océaniques et africains.

On s'intéressera ensuite aux enjeux contemporains de la prise en compte de la « culture » par les institutions, notamment l'école. Nous reprendrons aussi une question abordée dans un texte de Françoise Héritier : « La crise d'adolescence est-elle universelle ? ». Enfin nous essaierons de déconstruire des aprioris sur la fabrication de l'être social, de son rôle genré et son influence sur l'éducation et les apprentissages.

Évaluation : des lectures préparatoires sont discutées collectivement lors des TD. L'évaluation porte sur ces lectures préparatoires et se déroule sous la forme d'un devoir sur table.

Bibliographie :

- CLANCHÉ P., 1999, « *Un aspect du métier d'élève chez le jeune enfant Kanak: écouter, comprendre, faire* », *Revue Française de Pédagogie*, 127, p. 99-106.
- FIGUEIREDO C., 2014, « *Enfance stable, adolescence instable chez les Touaregs du Gourma et de l'Adagh, Mali* », *Revue des sciences sociales*, 51, p.54-61.
- HÉRITIER F., 2001, « *L'idée de crise d'adolescence est-elle universelle ?* », *Neuropsychiatrie Enfance Adolescence*, 49, p. 502-511.
- MEAD M., 1993 [1928] « *Adolescence à Samoa* » dans *Mœurs et sexualité en océanie*, Plon, Collection : Terre humaine.

- OGBU J., 1992, « *Les frontières culturelles et les enfants de minorités* », Revue Française de Pédagogie, 101, p. 9-26.
- PAYET J.-P., 2016, « *Observer les mondes scolaires disqualifiés* », in Payet (dir.) *Ethnographie de l'école. Les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 59-78.
- SALAÜN M., 2005, « *De la mentalité primitive au choc des cultures. L'échec scolaire kanak et son étiologie : état des lieux (communs)* », in V. FILLOL & J. VERNAUDON (éds), *Stéréotypes et représentations en océanie*, Nouméa, Corail/ Grain de sable, p.129-144.

UE HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Responsable : Régis REVENIN & Amélie RABINE

18h de CM (en distanciel, Moodle) & 18h de TD en présentiel – 6 ECTS –

Objectif : Dans une optique d'histoire sociale et culturelle, l'un des objectifs de ce cours est de comprendre la nature des politiques et des institutions éducatives, scolaires et extrascolaires, en s'intéressant tout particulièrement à leurs acteurs/actrices et à leurs «publics». Il s'agit ainsi de réfléchir à l'éducation d'hier et d'aujourd'hui dans le contexte d'une société en évolution, d'en saisir les grands débats et enjeux. Le cours se centre sur la fin du 19e et le 20e siècles. Cela ne nous empêchera pas de faire quelques allers-retours avec des périodes plus anciennes, ou avec le présent.

Contenu : Ce cours est conçu comme une introduction à l'histoire de l'éducation dans la France contemporaine par le biais de quelques entrées thématiques qui correspondent à des questions vives en éducation, comme l'invention de la jeunesse et l'intervention publique extrascolaire au cours d'un long 20e siècle (nouveau statut de l'enfant, invention de l'adolescence, hétérogénéité des catégories «jeunes» et «jeunesse», socialisations juvéniles, etc.), mais aussi la manière dont l'État et les différents acteurs/actrices du secteur éducatif, social ou médico-social interviennent auprès des jeunes et de leur famille, par le biais de la justice des mineurs ou de l'aide sociale à l'enfance par exemple. Il s'agit aussi de rendre compte des interactions entre un État éducateur et la jeunesse dans le contexte d'un système scolaire en voie de démocratisation/d massification (depuis les lois Jules Ferry),

autour de problématiques fondamentales comme les questions sociales, «raciales», de genre et de sexualité, ou bien encore la laïcité et les rapports entre éducation, religion Nation.

Modalité : Lecture du cours magistral rédigé et mis en ligne sur Moodle ; lecture (à la maison) d'articles (sources secondaires) et d'archives (sources primaires) mis en ligne sur Moodle; présentations orales et débats pendant les séances de TD ; sorties pédagogiques.

Évaluation : contrôle continu (un oral + un écrit)

UE MÉMOIRE ET STAGE

Responsable : Régis REVENIN

Suite directe du S5 (se reporter à cette partie de la brochure).

L3 / S6 – BLOC UE COMPLÉMENTAIRE / OUVERTURE

2 UE AU CHOIX PARMIS 3

UE GENRE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

Responsables : Gaële HENRI- PANABIÈRE & Gaëlle ANTISTE

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –.

Objectif : En partant de certaines préoccupations contemporaines autour des questions d'inégalités de genre, de violence, de sexualité et des réponses éducatives qui peuvent leur être faites, les travaux historiques apporteront un éclairage sur la longue durée. L'accent sera mis sur les mobilisations sociales, politiques, ou identitaires qui font surgir des questionnements remettant en cause les régimes de genre d'une période. Le volet sociologique des cours s'attachera quant à lui à rendre raison, sur ces mêmes questions, de ce qui se joue en termes de socialisation (au sein de la famille, du groupe de pairs, de l'école) pour mettre à distance les représentations communes qui tendent à attribuer « par nature » certaines inclinations et pratiques aux individus selon leur sexe.

Modalité : cours en ligne (documents et articles à lire, cours rédigés, diaporama...) et travaux dirigés (travail de groupe, participation orale et écrite).

Évaluation : contrôle continu (devoirs sur table et travaux à rendre).

UE CHAMPS ET MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ

Responsable : Zoé ROLLIN, en partenariat avec les écoles de travail social du GR 1, groupement d'écoles de travail social parisiennes/franciliennes partenaires du département des Sciences de l'éducation d'UPC.

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : cet enseignement vise à soutenir l'approfondissement de connaissances et le développement de compétences proche au champ socio-éducatif. En particulier, il vise à :

- bénéficier d'un enseignement spécifique à une école de travail social partenaire
- approfondir vos connaissances pour tendre vers une spécialisation. Ce point vous aidera à réfléchir à votre orientation post-L3.
- articuler éléments théoriques et pratiques.

Contenu : L'étudiant qui choisit ce cours a un sel choix :

- Certificat « praticien en pédagogie nouvelle » (module certifiant)
- Certificat « citoyenneté numérique » (module certifiant)
- Module professionnalisant « les violences faites aux femmes » (module non certifiant)
- Module professionnalisant « Mieux comprendre et prévenir les processus de radicalisation » (module non certifiant)

Un certificat est un diplôme spécifique RNCP alors qu'un module professionnalisant est un enseignement propre à une école de travail social qui ne permet pas à une certification spécifique.

Modalité : des journées entières de regroupement sont organisées souvent sur le site de l'école de travail social partenaire, parfois sur le campus Saint-Germain-des-Prés.

Évaluation : Devoir « maison » propre à chaque module ou certificat.

UE HANDICAP ET ENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Responsable : Sarra MOUGEL

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : revenir sur l'histoire de l'éducation et de la scolarisation des enfants dits « en situation de handicap » permettra de réinterroger les logiques inclusives aujourd'hui mises en avant et les obstacles rencontrés. Les travaux sociologiques récents sur l'inclusion scolaire retiendront particulièrement notre attention.

Modalité et évaluation : cours hybride, le cours magistral a lieu en ligne et les TD en présence. La note finale est la moyenne de deux devoirs sur table réalisés pendant les TD à mi semestre et en fin de semestre.

L3 / S6 – BLOC UE COMPLÉMENTAIRE / OUVERTURE

18h de cours & 18h de TD – 3 ECTS –

1 UE AU CHOIX DANS LE BLOC COMPLÉMENTAIRE CI-DESSUS OU LE BLOC COMPLÉMENTAIRE PARCOURS LS.

L3 / S6 – BLOC UE TRANSVERSAUX

3 ECTS -

UE ANGLAIS

Responsable : Natalia ARMENIA

18h de TD – 3 ECTS –

Objectif : le cours d'anglais pour L3 en Sciences de l'éducation a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. Les étudiants seront répartis en trois groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire, confirmé) déterminés par un test de placement en début d'année universitaire.

Cela favorisera un apprentissage optimal en fonction du niveau de départ. Les cours aborderont des thématiques et problématiques différentes pour chaque groupe, toujours liées aux sciences de l'éducation dans le monde anglophone. La variété des supports permettra d'enrichir le lexique spécifique à l'éducation, ainsi que de réviser, consolider et perfectionner les bases linguistiques.

L'oral sera abordé sous l'angle de la communication avec des compréhensions audio et vidéo, des présentations orales, et des mises en situation adaptées au niveau des étudiants. À l'écrit, l'étude régulière de documents relatifs

grammaticales formelles adaptés à la Licence, qui seront ensuite mis en pratique dans des exercices de rédaction. La difficulté des supports et des tâches sera adaptée à chaque groupe de niveau.

Évaluation : les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale et des exercices ponctuels. Un devoir sur table formalisera l'évaluation en fin de semestre.

Bibliographie :

- MURPHY R., *English Grammar in Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

S'inscrire obligatoirement dans l'un des cours d'anglais organisé par le département (dispense exclusivement accordée aux titulaires d'un L2 d'anglais sur présentation du justificatif).

UE TRANSVERSALE

24h de TD - 3 ECTS –

L' UE optionnelle est proposée dans tous les parcours de licence et master. Sa validation est effective à l'issue du second semestre, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire ou au premier semestre.

Vous pouvez notamment choisir :

1/ STAGE COMPLÉMENTAIRE

Responsable : Régis REVENIN

Ce stage optionnel doit être réalisé en plus des 70h du stage obligatoire. Il doit être d'une durée minimale de 50h. Il peut être la continuité du stage obligatoire (même structure) et être lié lui aussi au sujet du mémoire. Il doit être validé par une attestation de fin de stage. Il n'y a aucun rapport de stage à écrire pour le parcours LS. Il n'y a aucune note. Le stage est validé par une VAC.

2/ AUTRE COURS PARI LES COMPLÉMENTAIRES

Cette ECUE vous permet de suivre un cours de L3 parmi les complémentaires du parcours dans lequel vous n'êtes pas inscrit.e. Attention à ne pas choisir un cours optionnel qui serait aux mêmes horaires que vos cours obligatoires de LS.

3/ UN COURS PROPOSÉ PAR LES ÉCOLES DE TRAVAIL SOCIAL PARTENAIRES.

Cf. UE CHAMPS ET MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ 3

Responsable : Zoé ROLLIN

MISSION « ÉGALITÉS » (égalités, diversités, handicaps)

L'égalité et particulièrement l'égalité femmes-hommes, la promotion de la diversité ainsi que la lutte contre les violences et les discriminations sont des engagements forts de l'Université Paris Cité et de l'UFR SHS.

Pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles, un dispositif spécifique a été mis en place :

<https://u-paris.fr/lutte-contre-le-harcelement-sexiste-et-sexuel/>).

Pour accéder au guide « Lutter contre le harcèlement sexuel » :

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/jLxSgCQTbEFgSLx#pdfviewer>

Contact :

Correspondante «ÉgalitéS» pour l'UFR SHS :

Sarra Mougel sarra.mougel@u-paris.fr

Correspondante «ÉgalitéS» pour la Faculté S&H :

Anne Paupert anne.paupert@u-paris.fr

MISSION « HANDICAP »

Pour bénéficier des aménagements prévus à leur intention pour les examens, les étudiant.e.s en situation de handicap doivent prendre contact le plus tôt possible avec le Relais « Santé Handicap » Odéon : relais-odeon@u-paris.fr

Pour les aspects pédagogiques, vous pouvez contacter Sarra Mougel, maîtresse de conférences dans le département Sciences de l'éducation et référente pédagogique « handicap »

sarra.mougel@u-paris.fr

Pour les aspects administratifs, à l'UFR des Sciences humaines et sociales, la correspondante « handicap et santé » sur le site des Saints-Pères est Clotilde Akpemado, responsable du service de la scolarité. clotilde.akpemado@u-paris.fr Vous pouvez vous rendre à son bureau au 4^e étage du bâtiment Jacob. Tél : 01 76 53 35 08 ; Accueil du lundi au jeudi 9h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30.



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Campus Saint-Germain des Prés
45 rue des Saints Pères
75270 PARIS cedex 06